



PRÉFÈTE DE LA MAYENNE

*Liberté
Égalité
Fraternité*

COMMUNIQUÉ DE PRESSE

Laval, le 29 juin 2023

La préfète de la Mayenne condamne avec la plus grande fermeté les violences urbaines commises à Laval dans la nuit du 28 au 29 juin

La ville de Laval a connu un épisode de violences urbaines dans la nuit du mercredi 28 au jeudi 29 juin 2023 dans les quartiers de Saint-Nicolas et des Fourches.

Dans le quartier Saint-Nicolas, un premier départ de feu a été signalé à 22 h 45 au sein des anciens locaux de la Croix-Rouge situés impasse Victor.

L'intervention des sapeurs-pompiers de la caserne de Laval a permis de maîtriser aux environs de 23 h 30 l'incendie d'origine volontaire dans ce bâtiment actuellement désaffecté.

Ce premier évènement a été suivi à 1 h 15 dans la zone commerciale des Bozées (rue Albert Einstein) d'un autre feu sur des véhicules stationnés à proximité du restaurant McDonald's voisin, lequel a ensuite été incendié par propagation.

Les équipages de sapeurs-pompiers dépêchés sur place et appuyés par les fonctionnaires de police ont d'abord essuyé des tirs de mortier émanant d'individus cagoulés et mobiles les empêchant d'agir immédiatement contre le feu. Dans ces conditions, l'incendie a provoqué la destruction complète du restaurant.

Ces faits ont été accompagnés d'effractions, de dégradations et de pillages dans les commerces et entreprises à proximité.

Les fonctionnaires de police ont dû faire usage de gaz lacrymogène pour repousser les individus qui leur faisaient face et permettre aux sapeurs-pompiers de maîtriser les autres départs de feu provoqués volontairement dans cette zone.

Face à ce contexte de violence inédite ciblant les services de police et de secours sur place, le groupement de gendarmerie de la Mayenne a contribué par un renfort en effectifs à la reprise du terrain.

La situation est redevenue calme vers 5 h du matin grâce à cette intervention conjointe.

Parallèlement, à partir de 2 h 30 du matin, dans le quartier des Fourches, des dégradations et des incendies volontaires ont également ciblé la maison de quartier et un bâtiment annexe ainsi que le centre aéré de loisirs « Planète môme », ce dernier a été pratiquement détruit.

Par ailleurs, des commerces du quartier ont fait l'objet d'intrusions, de dégradations et de vols.

Les pompiers et les forces de l'ordre ont pu intervenir pour assurer un retour au calme à partir de 4 h 30.

Pour les deux quartiers, les préjudices subis seront évalués plus précisément au cours de cette journée.

La préfète de la Mayenne condamne avec la plus grande fermeté les dégradations et violences inacceptables commises cette nuit à l'encontre des forces de l'ordre et des pompiers. Elle tient à saluer leur action résolue et déterminée pendant toute la durée de ces événements et à leur renouveler son entière confiance. Elle les remercie pour leur engagement et leur professionnalisme qui ont permis le rétablissement de l'ordre public dans des circonstances particulièrement difficiles. La gravité de ces faits et les troubles subis par les habitants de ces quartiers ont motivé l'activation du centre opérationnel départemental de gestion de crise dans la nuit.

Tôt ce matin, la préfète s'est rendue sur place avec le maire de Laval.

Cabinet de la préfète

Tél. : 02 43 01 50 54

Mél. : pref-communication@mayenne.gouv.fr

Bureau de la représentation de l'État et de la communication interministérielle

1/1

46 rue Mazagran
53000 LAVAL CEDEX

 @Prefet53

 Préfet de la Mayenne

 @prefet53